

ENQUÊTE PUBLIQUE - *Révision du P.L.U. de la commune de Beauchamp*

DOCUMENT N° 3 : ANNEXES

I- PUBLICITÉ DE L'ENQUÊTE :

- Annexe 1 : Arrêté du 20 septembre 2019
- Annexe 2 : avis de prolongation 8 11 2019
- Annexe 3 : 1^{ère} insertion presse le 25 septembre 2019
- Annexe 4 : 2^{ème} insertion presse le 16 octobre 2019
- Annexe 5 : 1^{ère} affiche
- Annexe 6 : certificat d'affichage – 25 septembre 2019
- Annexe 7 : plan d'implantation des panneaux
- Annexe 8 : certificat d'affichage prolongation– 12 novembre 2019
- Annexe 9 : pose de la 2^{ème} affiche le 12 novembre 2019
- Annexe 10 : lettre au maire demandant la prolongation de l'enquête du 8 11 2019
- Annexe 11 : 3^{ème} insertion presse. Prolongation 13 11 2019

II- CONCERTATION PRÉALABLE :

- Annexe 12 : 7 articles du journal municipal sur 2018 et 2019

Beauchamp

Journal municipal d'informations

Trimestriel Mars / Avril 2018

#22

24 ÉLUS EN HERBE à la municipalité



 Ville de
Beauchamp

Rejoignez-nous !



Pour consulter
ce bulletin
flashez ce code

www.ville-beauchamp.fr

Cadre de vie

URBANISME



« Un projet de ville durable et responsable »

Le point sur les projets de la municipalité en matière d'urbanisme avec Véronique Arnaud, adjointe en charge de l'urbanisme.

Quelles sont les premières actions que vous avez mises en place à votre arrivée ?

Nous nous sommes engagés auprès des habitants à stopper l'urbanisation anarchique du territoire. Par conséquent, la première action était de dresser rapidement un état des lieux des programmes immobiliers en cours (chantier initié, permis accordé et purgé de tout recours) ou projetés (projet d'acquisition de parcelles, simple volonté de construire sur la ville).

Depuis notre arrivée, Mme Le Maire, Réjouis Brasseur et moi-même, avec l'appui des services, avons pu nous entretenir avec une quinzaine de promoteurs. Nous nous sensibilisons sur le fait **qu'il est inadmissible de faire sortir des programmes de terre sans se soucier de la capacité des équipements et infrastructures publics**. Pour l'instant, la ville n'a aucune visibilité sur la capacité de ses équipements. Il n'est plus acceptable non plus de démarcher en direct des habitants et venir imposer par la suite aux élus un projet qui forcément ne tient pas compte des besoins sur la ville. Ces pratiques doivent cesser dans l'intérêt de tous. Les projets doivent désormais s'intégrer dans un tissu organisé, avec des constructions mieux calibrées.

Les projets immobiliers ont pu ainsi être stoppés et notamment un projet de grande ampleur prévu par l'ancienne municipalité sur le site de la Société KDI, dans la zone industrielle. Il s'agissait de la construction d'un programme de 400 logements.

Si nous avons continué dans la politique qui nous a laissés faire comme l'ancienne majorité, à terme ce sont 1200 logements qui auraient sortis de terre. 1200 logements, c'est plus de 3000 nouveaux habitants.

Quelles sont les premières mesures concrètes prises par la nouvelle équipe ?

Nous avons adopté des mesures pour encadrer le déroulement des chantiers afin d'atténuer les gênes pour les riverains. En l'absence d'une compétence dédiée, le temps de s'organiser, des élus s'investissent sur le terrain et notamment Alain Perrin, délégué aux travaux.

Lors du Conseil municipal de novembre, nous avons voté la mise en place de la «Charte de chantier à faibles nuisances». Cette Charte est un document cadre qui pose les bases de notre collaboration avec les promoteurs intervenant sur la commune. Cela permet d'inciter les entreprises à réduire les nuisances occasionnées lors des chantiers pour préserver la tranquillité des habitants.

Parallèlement, nous avons pris un arrêté interdisant le travail le samedi, arrêté qui n'existait pas sur la commune. Ainsi, la police municipale a désormais le pouvoir d'intervenir pour stopper des travaux en dehors des horaires autorisés. Si toutefois ces prescriptions ne sont pas respectées, nous prendrons des mesures concrètes qui peuvent aller jusqu'à la suspension momentanée du chantier.

Au-delà de l'encadrement des chantiers, nous travaillons avec les promoteurs dont les chantiers sont en cours, sur le bon fonctionnement et la bonne gestion de leur programme immobilier. Par exemple, avec Promogim, une réflexion est en cours sur la sécurisation des entrées et sorties de parking sur la chaussée Jules César et les mesures à adopter pour éviter des débordements de stationnement sur la voie publique.

Quels sont les projets à court terme de la municipalité ?

Nous nous sommes engagés à co-fabriquer avec les habitants un projet de ville durable et éco-responsable. Un territoire doit avoir un projet de développement s'il veut rester attractif pour les habitants et aussi sur le plan économique.

Pour jeter les bases de ce projet, nous allons donc lancer comme convenu une étude urbaine d'ici le mois de mars. Cette étude qui associera les habitants permettra de cerner les besoins actuels et futurs de la ville en termes d'équipements, de services, etc. Elle permettra entre autres de définir les quartiers à densifier et de déterminer de quelle manière nous devons les densifier. Nous avons lancé le recrutement d'un urbaniste qui pilotera le projet.

Pourquoi lancer une étude urbaine ?

Cette étude est préalable à la révision du Plan Local d'urbanisme. Le PLU actuel est trop permissif. Il permet, par exemple, l'implantation d'immeubles collectifs dans des zones pavillonnaires. Paradoxalement en cœur de ville, il est trop restrictif car il rend difficile les possibilités d'extension du bâti existant. Des familles qui veulent rester sur Beauchamp doivent pouvoir le faire.

Nous allons donc refondre le règlement du PLU actuel en lançant cette année une révision du PLU.

Les habitants seront associés étroitement à la démarche car ils doivent être au creuset des réflexions qui engagent l'avenir de leur territoire.

Beauchamp

Journal municipal d'informations

Bimestriel *Mai / Juin* 2018

#2



BUDGET COMMUNAL

Les chiffres clés




Ville de
Beauchamp



Rejoignez-nous !



Pour consulter
ce bulletin
flashez ce code

www.ville-beauchamp

Beauchamp, la ville

LES CHIFFRES CLÉS 04 & 05

• Les chiffres clés du budget

LE DÉVELOPPEMENT & SOLIDARITÉ 06 & 09

• La Mission Locale : un tremplin

• Seniors : réservez vos sorties

• Une formation pour les aidants

LE DÉVELOPPEMENT & JEUNESSE 09 & 10

• Nouveau : séjours été 2018

• Le club de Rubik's cube du collège

• L'actu des écoles

LE DÉVELOPPEMENT & VIE 11

• Urbanisme : un développement harmonieux

LES ACTIVITÉS, MERCES ET ENTREPRISES 12

• Une salle de Crossfit à Beauchamp

La vie à Beauchamp

LES FÊTES 13

LES ACTIVITÉS 14 & 15

LES ACTIVITÉS 16 & 17

LES ACTIVITÉS - EN BREF 18

LES ACTIVITÉS D'EXPRESSION 19

Le conseil de ville

Camille Fouinat
Maire de Beauchamp

04 45 45 45

Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-19h

le samedi : mercredi, jeudi : 8h30-12h / 13h-17h30

le dimanche : 8h30-12h

le dimanche (permanence) : 8h30-12h

Éditorial



Chères Beauchampoises, Chers Beauchampois,

Au Conseil municipal du 5 avril 2018, la majorité a présenté son premier budget, **un acte essentiel et déterminant** pour la mise en œuvre de la politique communale et d'une saine gestion financière.

Comme nous nous y étions engagés, **nous stabilisons les montants d'imposition** grâce à une gestion maîtrisée de nos dépenses, bien qu'en 2018 différents changements auraient pu impacter les Beauchampois. Depuis plusieurs années, l'État diminue les dotations dédiées aux collectivités. Il nous appartient donc de trouver les ressources nécessaires pour pallier ce manque sans pour autant avoir recours à une augmentation des taxes locales.

Cette année, nous ne pouvons que constater une nouvelle **baisse des dotations de l'État** et le transfert de la compétence assainissement à la CAVP (Communauté d'Agglomération du Val Parisis) avec la perte des recettes associées, et une hausse de 1,24 % des bases de valeurs locatives.

Trois leviers ont permis de limiter ces effets et d'en neutraliser l'impact financier sur vos impôts locaux : diminution de la taxe d'ordures ménagères grâce au choix fait par les élus, intégration des recettes liées à l'arrivée de nouveaux Beauchampois et surtout notre saine gestion.

Au travers de **l'interview de Nicolas Manac'h**, Maire-Adjoint en charge des finances et des perspectives budgétaires, vous découvrirez en détail les choix de la majorité pour élaborer ce budget. Il s'agit d'un travail construit en concertation avec les élus et les agents dont je remercie l'implication forte et l'engagement au service des Beauchampois.

Parmi nos choix, l'urbanisme est une priorité et nous avons consacré une enveloppe de 150 000€ représentant environ 0,7% du budget pour mener une étude urbaine et la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Cet investissement nous a semblé nécessaire au regard des enjeux à long terme de développement harmonieux de notre ville. La démarche est novatrice pour une ville de notre strate et innovante par la phase de concertation qui sera menée auprès des Beauchampois. Dès le mois de mai, des ateliers vous seront proposés pour réfléchir à l'avenir et l'évolution de Beauchamp. Tout au long de l'étude, vous serez sollicités et associés. Notre objectif est de co-construire la ville de demain avec vous.

Parallèlement, nous engagerons la révision du PLU dès la phase du diagnostic de l'étude terminée. La durée pour l'ensemble de ces démarches, étude et révision du PLU, sera d'environ 18 mois.

Par ailleurs, nous affichons toujours notre détermination face à la sollicitation prégnante des promoteurs et leur demandons de surseoir à leurs projets afin qu'ils s'inscrivent dans les orientations souhaitées par les Beauchampois.

En quelques mois, nous avons entrepris et agi dans de nombreux domaines. Vous pourrez le constater au fil des pages de notre Beauchamp Infos.

Nous mettons au cœur de nos projets la participation des Beauchampois. La démocratie locale vit au travers de l'implication de ses habitants. Elle est la source du mieux vivre ensemble.

Mon équipe et moi-même restons à votre écoute,

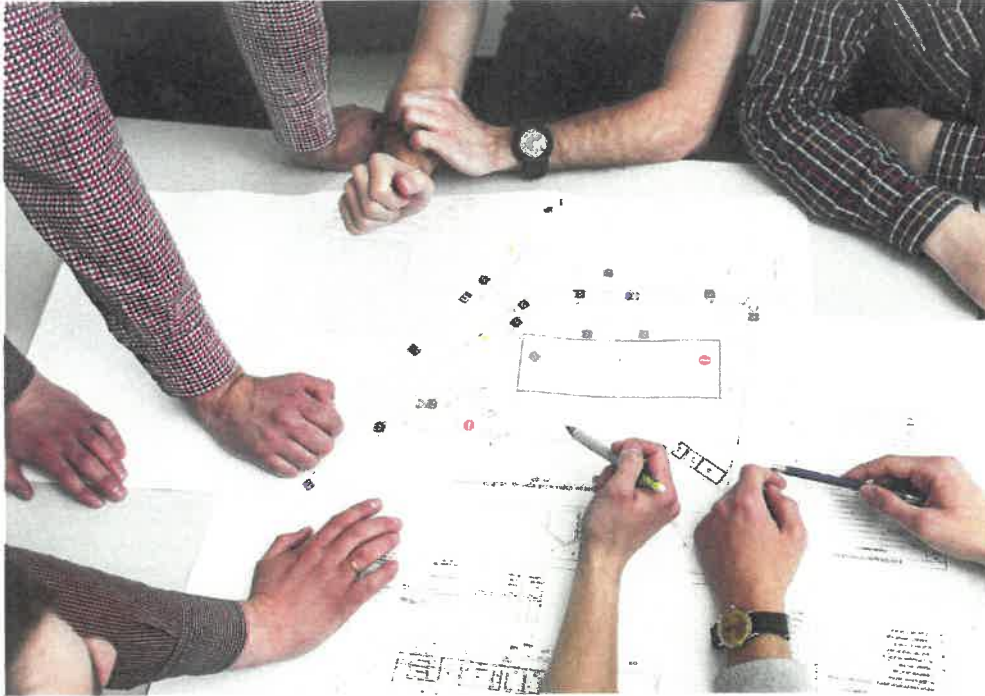
Françoise Nordmann

Maire de Beauchamp

Cadre de vie

URBANISME

Un développement cohérent



La procédure de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) initiée par la précédente équipe municipale restera définitivement sans suite. Elaborée sans tenir compte des préoccupations des Beauchampois, elle génèrait des inégalités entre quartiers. De plus, elle allait à l'encontre d'exigences supra-communales telles que le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France. Ce dernier impose un seuil de croissance urbaine autour des gares. Pour préserver le cadre de vie et renforcer l'attractivité de la ville, il convient de repartir sur des bases saines en :

- Disposant de la lisibilité nécessaire pour construire un projet cohérent : c'est l'objet de l'étude urbaine qui vient d'être lancée.
- Refondant le PLU actuel selon des règles conformes au projet de développement défini avec les Beauchampois.

Pour piloter l'étude urbaine et la procédure du nouveau PLU, la ville vient de recruter un urbaniste. Elle s'est dotée de conseils de quartiers pour associer étroitement les Beauchampois aux discussions. Les Beauchampois avec l'appui des experts en urbanisme, en architecture et en environnement, dessineront le Beauchamp de demain.

CONSEILS DE QUARTIERS : PROCHAINES RÉUNIONS

- **Le Stade** : 31 mai à 20h30
Salle polyvalente, avenue de l'Égalité
- **Centre-Ville** : 6 juin à 20h30
En Mairie
- **La Folie-Château** : 4 juin à 20h30
Salle polyvalente, avenue de l'Égalité
- **La Bergère** : 8 juin à 20h30
Salles Anatole France
- **La Chesnaie** : 5 juin à 20h30
École de musique
- **La Chasse** : 11 juin à 20h30
Salles Anatole France

ABRIBUS



Dans le cadre de la mise aux normes de tous les arrêts de bus de la ville, la communauté d'agglomération Val Parisis (CA) en charge de la compétence transport a procédé au remplacement des bus existants par du mobilier neuf et moderne. Ces nouveaux abris seront dorénavant éclairés. Certains arrêts ont dû être déplacés pour tenir compte des réseaux souterrains et des normes d'accessibilité en vigueur.

SÉCURITÉ



Deux caméras sont installées de ces quelques semaines à Beauchamp dans le cadre du dispositif de vidéosurveillance proposé par la Communauté d'agglomération du Val Parisis. À terme, il est prévu le déploiement de neuf caméras sur la commune dans les lieux publics à forte fréquentation.

BORNES DE RECHARGE



La communauté d'agglomération du Val Parisis a procédé à l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur la commune (CF. Beauchamp Infos n°22). Plus d'informations sur www.freshmile.com/partenaires/valparis

Beauchamp

Journal municipal d'informations

trimestriel Juillet/Août 2018

#24




Ville de
Beauchamp



Rejoignez-nous !



Pour consulter
ce bulletin
flashez ce code

www.ville-beauchamp.fr

Beauchamp, ma ville

SPÉCIAL ÉTÉ	04 & 05
. Beauchamp Estival	
CADRE DE VIE	06 & 07
. Cap sur Beauchamp 2030	
. Opération Tranquillité vacances	
IMAGES	08 & 09
COMMERCES	10 & 11
. Les activités de loisirs à découvrir	
ACTIVATION SOCIALE	12
. Café des aidants	
. Plan canicule	

Ma vie à Beauchamp

ASSOCIATIONS	13
AGENDA - EN BREF	14
TRIBUNES D'EXPRESSION	15

Hôtel de ville
Place Camille Fouinat
95250 Beauchamp
01 30 40 45 45

Horaires d'ouverture :
Lundi : 8h30-12h / 13h30-19h
Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h / 13h-17h30
Vendredi : 8h30-12h
Samedi (permanence) : 8h30-12h
Sauf du 13 juillet 2018 au 18 août 2018

Éditorial



Chères Beauchampoises, Chers Beauchampois,

Notre volonté politique est de construire avec vous un projet de ville respectueux de notre cadre de vie.

Ce projet baptisé « **Beauchamp 2030** », a l'ambition de renforcer l'attractivité économique et résidentielle de notre territoire tout en préservant ce qui fait son identité « ses espaces boisés ».

Au mois de mai, nous avons missionné une équipe pluridisciplinaire (urbaniste, architecte, paysagiste) regroupée sous une même entité afin de réaliser une **étude urbaine** sur l'ensemble de notre ville. Elle établira les bases d'un développement territorial cohérent et harmonieux.

Cette étude très complète prendra en compte l'urbanisme, la mobilité, le développement économique et social ainsi que l'environnement. La place et rôle de Beauchamp à l'échelle de notre Communauté d'Agglomération du Val Parisien seront également au cœur de nos réflexions.

Lors des dernières réunions de conseils de quartier, nous avons présenté la méthodologie de l'étude urbaine.

Elle se déroule en trois phases sur une durée de 7 mois et se terminera fin décembre (information complète en page 6).

Au travers des échanges, nous souhaitons d'ores et déjà rassurer les Beauchampois sur notre démarche. Il s'agit aujourd'hui de co-construire ce projet en ayant toutes les données nécessaires à la décision. A l'instar des grandes métropoles, Beauchamp s'est donné les moyens humains et financiers pour réaliser ce projet avec à ses côtés des experts.

Les perspectives de densification autour de la gare imposées par la loi sont des sujets anxiogènes pour les Beauchampois et nous le comprenons. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase d'analyse et de co-construction avec vous pour composer au mieux avec ses exigences réglementaires. Au regard de la loi, nous avons certaines obligations mais pour autant, cela ne veut pas dire que nous devons uniquement prendre en compte ce critère. Nous avons une réelle vision pour notre ville avec un développement structuré et réfléchi. Notre souhait est de préserver un cœur de ville mêlant à la fois l'histoire et la modernité ainsi que le caractère pavillonnaire de Beauchamp.

Parallèlement, comme cela a déjà été évoqué, nous engagerons la révision du PLU (Plan local d'urbanisme), révision qui se sera nourrie de l'étude urbaine.

Nous sommes tous acteurs de l'avenir de notre ville. Nous vous espérons nombreux à ces moments participatifs pour dessiner le Beauchamp de demain.

Durant la période estivale, les élus et les services vous proposent de nombreux rendez-vous, notamment « le Beauchamp Estival », les séjours pour les enfants et les jeunes, et le 13 juillet, un feu d'artifice musical précédé d'un défilé.

Mon équipe, les services municipaux et moi-même vous souhaitons un été heureux et un excellent repos.

Françoise Nordmann

Maire de Beauchamp

Cadre de vie

ÉTUDE URBAINE

Cap sur Beauchamp 2030

Avant la révision du Plan Local d'Urbanisme, l'étude urbaine constitue la première étape de la construction d'une ville durable et écoresponsable pour le bien-être de tous.

Pour définir un projet de développement territorial cohérent et maîtriser une urbanisation aujourd'hui désorganisée, la Ville a lancé une étude urbaine. Celle-ci sera réalisée par un groupement de spécialistes retenu dans le cadre d'un marché public : architectes, urbanistes paysagers, ingénieurs en mobilité, professionnels de la concertation...

Trois phases sont programmées :

- Analyse et diagnostic : jusqu'à fin juillet
- Stratégie de développement : de fin août à mi octobre
- Projet d'aménagement et de développement global : de fin octobre à fin décembre

Objectif : définir les orientations d'aménagement de la ville pour les 10 années à venir en prenant en compte l'évolution de la population. Soit imaginer Beauchamp en 2030, son habitat, ses écoles, ses routes, ses transports... en prenant en compte la croissance démographique.

Pour la première phase de l'étude, consacrée à l'analyse et au diagnostic, outre les conseils de quartiers qui ont déjà fait part de leurs attentes, deux rendez-vous ont eu lieu en juin. Dimanche 7 juin, un stand d'informations a été installé sur le marché muni-



Dimanche 17 juin, marché municipal. Stand d'informations sur Beauchamp 2030.

cipal afin de recueillir l'avis des Beauchampois. Samedi 30 juin, le forum des 6 quartiers a permis aux habitants d'échanger autour d'ateliers et de rencontres sur le Beauchamp de demain.

Avant d'aborder la phase 2 qui permettra aux Beauchampois de traiter les sujets au cœur de leur préoccupation sous forme d'atelier participatif, la phase de diagnostic se poursuivra pendant tout l'été. Un site internet dédié à cette étude urbaine est en ligne à l'adresse suivante www.beauchamp2030.fr. Les habitants pourront ainsi continuer à s'y exprimer.

L'avenir urbain de Beauchamp se dessine avec les Beauchampois. **Votre participation est attendue !**

Courriel : contact@beauchamp2030.fr

ENVIRONNEMENT & PROPRETÉ

Rappel des règles pour bien vivre ensemble en cette période estivale.



Entretenez vos trottoirs

Chaque habitant doit assurer le balayage et le nettoyage devant sa propriété, que la voie soit publique ou privée. En cas d'accident, les propriétaires ou les locataires peuvent être tenus pour responsables.



Bruit : respectez les horaires

Des horaires autorisés sont définis par le Préfet du Val d'Oise : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi, de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés.



Élaguez vos arbres

L'élagage des arbres et haies plantés en bordure de voie publique incombe aux habitants. La végétation ne doit pas gêner : la circulation des piétons, la visibilité de la signalisation, les réseaux aériens électriques, téléphonique et d'éclairage public.



Ne brûlez pas vos déchets

Le brûlage de déchets à l'air libre, y compris les déchets verts, est strictement interdit dans tout le département du Val d'Oise. Les déchets doivent être apportés en déchèterie.

Beauchamp

Journal municipal d'informations

#25

trimestriel Sept / Oct 2018

C'EST LA RENTRÉE

Scolaire,
Culturelle,
Associative...



 Ville de
Beauchamp



Rejoignez-nous !



Pour consulter
ce bulletin
flashez ce code

www.ville-beauchamp.fr

Cadre de vie

ÉTUDE URBAINE

Les Beauchampois impliqués



En juin, deux temps de rencontres ont permis aux Beauchampois de prendre part à la réflexion sur le devenir de leur ville.



Le 30 juin, 80 personnes ont participé au 1^{er} forum des six quartiers organisé dans le cadre de l'étude urbaine.

Lancement de la démarche participative par le cabinet CUADD

Ce cabinet a initié les premiers échanges avec la population et distribué des questionnaires d'enquêtes sur le marché municipal le 17 juin. À ce jour, plus d'une centaine de contributions nous sont parvenues (retour en mairie ou sur internet www.beauchamp2030.fr).

Les principales préoccupations énumérées concernent les questions urbaines (espaces publics et cadre de vie, densification, découpage parcellaire, réglementation, logement, écologie) et les déplacements (sécurité, stationnement, aménagement de la gare, modes doux), puis viennent l'activité commerciale et les services. Enfin, sont abordées les thématiques propres à la sécurité et à l'animation du centre ville.

Forum des six quartiers du 30 juin au centre de loisirs

Plus de 80 personnes ont participé à ces échanges tenus sur les bases des résultats des questionnaires distribués. Au programme le matin, après une présentation de l'approche méthodologique de la mission globale, travail en sous-groupes avec quatre at-

eliers thématiques (1 : espaces et équipements publics ; 2 : paysage ; 3 : mobilité ; 4 : emploi/commerces/services) et restitution des échanges à tous.

Après l'organisation d'un buffet convivial le midi, la réflexion s'est poursuivie avec une déclinaison des acquis du matin au sein des six conseils de quartier, l'objectif étant de concrétiser les problèmes, soucis et sujets observés et de trouver ensemble les solutions pour les résoudre.

Mais la réflexion continue et de prochaines échéances sont programmées pour la rentrée. Ainsi, les Beauchampois pourront s'exprimer lors du forum des associations le 8 septembre au centre omnisports et un nouvel atelier urbain sera organisé le 22 septembre dans la salle polyvalente, située à côté du centre de loisirs.

Vous avez toujours la possibilité de vous impliquer dans la réflexion sur le devenir de la ville en réagissant sur le site internet : www.beauchamp2030.fr

ÉTUDE URBAINE : VOS RENDEZ-VOUS



■ **Samedi 8 septembre, de 10h à 18h :**
Stand d'informations au Forum des associations, centre omnisports

■ **Samedi 22 septembre, de 9h30 à 13h :**
Dans la continuité des échanges du 30 juin, ateliers participatifs, salle polyvalente

■ **Jeudi 18 octobre, à 20 heures :**
Réunion publique sur l'étude urbaine,
à la salle des Fêtes - à l'ordre du jour :
- bilan du diagnostic partagé,
- présentation des enjeux,
- premières piste de réflexion.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal du 28 juin dernier a acté la prescription de la révision n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

En application avec la réglementation du Code de l'Urbanisme, une concertation publique à l'ensemble des habitants, des associations locales et associations agréées, des personnes publiques associées est ouverte.

Un registre est à disposition, à l'accueil de la mairie, afin de recueillir les observations et propositions du public.

FIBRE OPTIQUE

Vous rencontrez des difficultés suite à l'installation de la fibre optique dans votre logement (rupture de service, ralentissement...)?

Nous vous invitons à prendre contact avec le Cabinet du Maire au 01.30.40.45.16.

ÉQUIPEMENTS

Les travaux pendant l'été

Pendant l'été la commune a réalisé des travaux dans de nombreux domaines, notamment dans les écoles. Tour d'horizon des principales réalisations.

Dans les écoles



14 tableaux numériques interactifs (TNI) ont été installés dans les classes des écoles Paul Bert et Pasteur.



À l'école Paul Bert, le portail de la sortie des classes a été réaménagé. Deux classes ont été remises en peinture. Une réfection partielle de la toiture a été mise en œuvre suite à des fuites.

À l'école Pasteur, la commune a procédé à la remise en peinture et à la réfection des sols de deux classes. Les WC garçon, situés au rez-de-chaussée, ont également été repeints.

À l'école de la Chesnaie, la toiture a été totalement revue pour une meilleure isolation et étanchéité.

À l'école des Marronniers, le filet situé à l'arrière de l'école a été remplacé.

À la crèche



Réfection de l'aire de jeux et remise en peinture d'une biberonnerie.

Au marché municipal

Réfection de la toiture du marché municipal et réparations électriques.

Signalétique

Un nouveau panneau de signalisation a été installé en centre-ville. Il est aussi gratuit. Deux nouveaux panneaux de signalisation intelligente ont été installés.



Et aussi

Salle Anatole France : réfection de la toiture et changement de peinture.

Stade : réfection de la toiture du stade et réfection du terrain d'honneur.

Centre omnisports : réfection des éclairages du dojo.

Bibliothèque : installation d'une pique-nique dans la cour de la bibliothèque.

Ville de beauchamp

#1 f 

journal municipal d'informations — novembre — décembre 2018

UNE BRIGADE DE PROXIMITÉ



 **ACTUALITÉS**
BEAUCHAMP CÉLÈBRE
LE CENTENAIRE

 **CADRE DE VIE**
BEAUCHAMP 2030
SE DESSINE

 **JEUNESSE**
SEMAINES
DE LA PARENTALITÉ

ville.beauchamp.fr



Chères Beauchampoises, Chers Beauchampois,

Comme vous allez le découvrir, nous avons souhaité donner une nouvelle identité visuelle sur l'ensemble de nos supports de communication : logo, site internet, journal. **Modernité et simplicité** traduisent notre volonté d'une meilleure lisibilité et visibilité de notre identité.

La sécurité des Beauchampois est au cœur des préoccupations de l'équipe majoritaire. Comme nous nous y étions engagés lors des élections municipales, nous avons réorganisé et renforcé les effectifs de la police municipale avec le recrutement d'agents expérimentés.

Dans un contexte social où le terrorisme et les violences sont toujours plus inquiétants, il est apparu nécessaire d'**armer notre police municipale**.

Confrontée à des risques accrus, elle doit pouvoir exercer de nouvelles missions dans la ville à la rencontre de toutes les populations. Il s'agit de répondre à un double enjeu : assurer la sécurité de ses agents pour garantir celle de ses administrés.

L'équipe municipale a mesuré toute l'importance que revêt cette décision validée en Conseil Municipal du 27 septembre, pour laquelle vous trouverez plus de détails dans ce journal. Nous souhaitons que cette décision instruite à la Préfecture aboutisse courant 2019.

Parmi les sujets qui nous mobilisent en cette fin d'année, l'étude urbaine « Beauchamp 2030 » verra sa phase 3 se terminer en décembre avec la finalisation des orientations et des perspectives. Parallèlement, nous lançons **la révision du PLU** (Plan Local d'Urbanisme) et lors du Conseil Municipal du 13 décembre, nous débattons du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Le 12 octobre, nous avons signé « la **charte du Bien Vieillir** » avec le Conseil Départemental et le CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) pour sceller officiellement, par la signature de cette charte destinée aux seniors, notre engagement à promouvoir « le bien vieillir en Val d'Oise » et particulièrement à Beauchamp. Nous affirmons haut et fort notre solidarité envers les seniors. La charte est consultable sur les sites : www.valdoise.fr et www.ville-beauchamp.fr.

Enfin, les médias indiquent que dans de nombreuses communes, la taxe d'habitation et la taxe foncière ont fortement augmenté. Comme nous l'indiquions dans le Beauchamp Info de mai-juin, nous avons contenu les taux globaux de ces taxes, et tout un chacun pourra voir que sa taxe d'habitation, et sa taxe foncière pour ceux qui sont concernés, n'ont pas augmenté. En outre, les plus modestes ont vu l'application de la 1ère étape de la décision gouvernementale de baisse de leur taxe d'habitation (30 % en 2018, 65 % en 2019 et 100 % en 2020). **Nous maîtrisons les finances de la ville.**

Avec mon équipe et l'ensemble du personnel, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Françoise Nordmann

Maire de Beauchamp

Hôtel de ville
Place Camille Fouinat
95250 Beauchamp

01 30 40 45 45

Horaires d'ouverture

—

Lundi

8 h 30-12h / 13 h 30-19h

Mardi, mercredi, jeudi

8 h 30-12h / 13h-17h 30

Vendredi

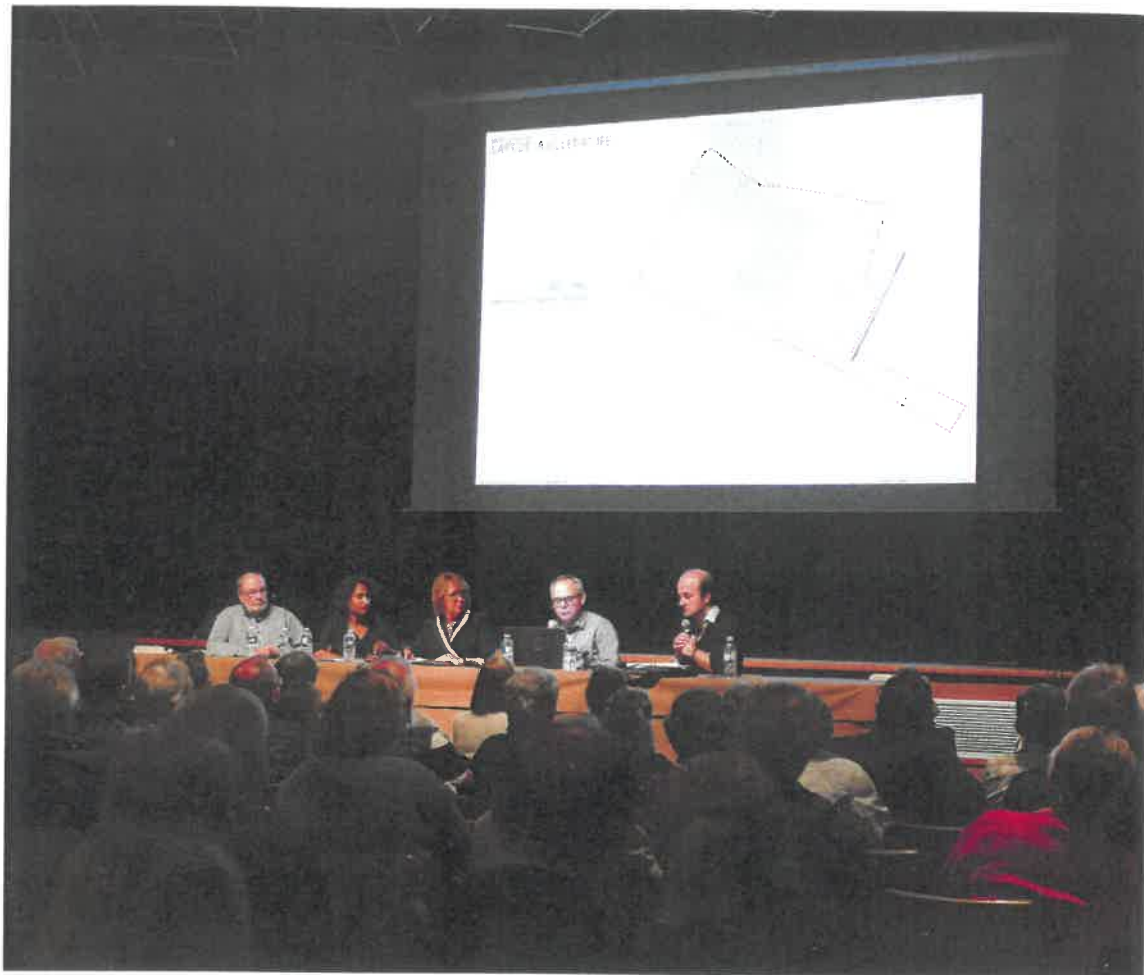
8 h 30-12h

Samedi (permanence)

8 h 30-12h

—

ville.beauchamp.fr



Près de 200 Beauchampois ont assisté à la réunion publique présentant les grandes orientations de Beauchamp 2030.

BEAUCHAMP 2030 SE DESSINE

Le 18 octobre dernier, la municipalité a organisé une réunion publique sur les grandes orientations à venir en matière d'urbanisme pour la ville de Beauchamp. Le point sur le diagnostic en cours.

Accompagnée par la Fabrique Urbaine et ses partenaires, la municipalité a engagé en juin dernier une réflexion pour imaginer Beauchamp en 2030. La réunion publique du 18 octobre a permis de présenter aux Beauchampois les grandes orientations commençant à se dessiner. Fruit d'un diagnostic élaboré à partir de plusieurs actions menées ces dernières semaines avec les habitants (questionnaires en ligne, stands sur le marché et lors du Forum des associations, ateliers participatifs), quatre axes seront privilégiés par la commune dans le respect des obligations posées par le SDRIF (*) et la loi SRU (*).

- _ **Le paysage**: il s'agira de protéger et de conserver le patrimoine végétal actuel, voire de l'augmenter.

- _ **La mobilité**: la ville intégrera dans sa réflexion les déplacements des habitants et des extérieurs à différentes échelles (gares, parcs de stationnement...) mais aussi vers différents pôles (scolaires, administratifs).

- _ **L'attractivité**: il conviendra, pour conserver la vitalité économique, de développer les emplois et les écoles proportionnellement à l'augmentation de la population.

- _ **La mutation urbaine**: la densification imposée, notamment autour de la gare sera élaborée dans le respect des caractères urbains des différents lotissements de Beauchamp.

Retrouvez les dates des prochaines réunions sur www.beauchamp2030.fr et www.ville-beauchamp.fr

Prochain RDV
Atelier urbain
Samedi 10 novembre
À 9h30
Salle polyvalente
(Accueil de loisirs)

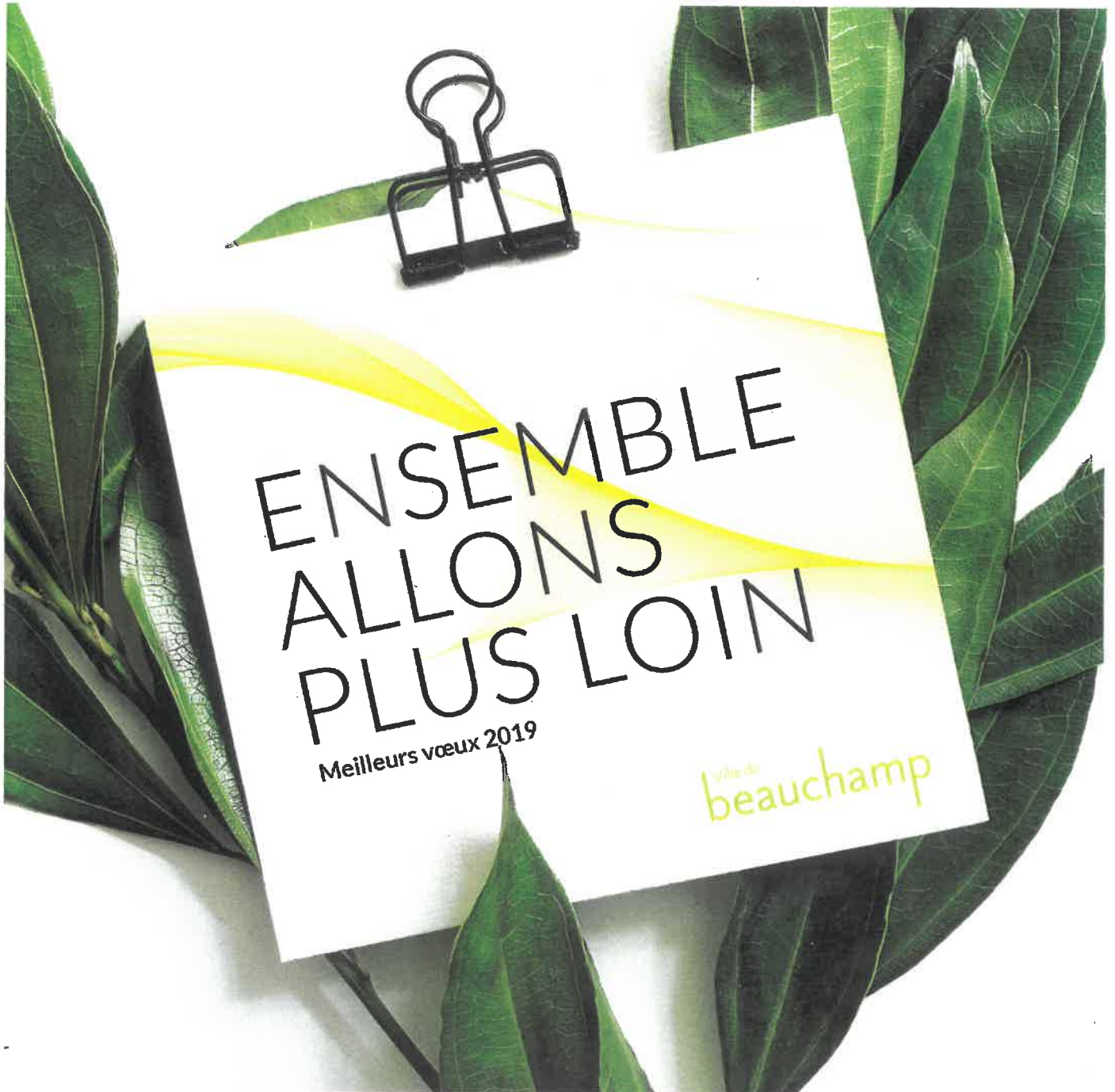


(*) SDRIF
Schéma directeur de la Région Île-de-France
(*) Loi SRU
Loi imposant aux communes 25% de logements sociaux

Ville de beauchamp


#2 f 

journal municipal d'informations – janvier – février 2019



 **ACTUALITÉS**
DÉMARCHES : PENSEZ
AUX TÉLÉSERVICES

 **CADRE DE VIE**
PLAN LOCAL D'URBANISME

 **SOCIAL & SOLIDARITÉ**
ATELIERS : DU BIEN-ÊTRE
À L'ALPHABÉTISATION



Chères Beauchampoises, Chers Beauchampoises,

Cette première année de mandature fut dense par les nombreux chantiers que nous avons ouverts et entrepris pour redonner à notre ville son identité, tout en l'accompagnant vers une évolution nécessaire et un avenir confiant.

Comme vous avez pu le constater tout au long de cette année, les élus ont été à votre écoute et mis en place de nouvelles actions. Sans faire une liste à la Prévert, je souhaite que vous puissiez avoir conscience du travail réalisé par mon équipe. Chaque élu dans son secteur a eu à cœur de rechercher l'évolution optimisée du service tout en étant au plus proche des besoins des Beauchampoises.

Je ne citerai que quelques exemples : la démarche de la co-construction de « **Beauchamp 2030** » avec les ateliers participatifs, la démocratie locale avec la mise en place des **conseils de quartier**, la santé avec **l'ouverture en 2019 d'un cabinet de santé**, la culture avec une véritable **saison culturelle**, la police municipale avec **son armement**, le dynamisme de la ville avec un **soutien renforcé** aux associations, aux commerçants et aux entreprises.

Cette année sera marquée par la refonte totale du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Comme pour la démarche de l'étude urbaine, vous serez sollicités pour participer à son élaboration. Vous trouverez dans les pages suivantes les explications nécessaires à la compréhension de ces sujets portant sur l'urbanisme : **le PADD** (Plan d'Aménagement et de Développement Durables), la **refonte du PLU** et la **TAM** (Taxe d'Aménagement Majorée).

En Conseil Municipal du 22 novembre, nous avons voté une TAM à 15 % payée par les promoteurs. Curieusement **l'opposition a voté « contre »**, disant qu'il n'y avait pas **d'urgence** et proposait **d'attendre**. En majorant cette taxe de 5 % à 15 %, nous avons fait le choix que les nouveaux équipements, tels que les classes d'école, nécessaires pour les nouveaux Beauchampoises, soient davantage financés par les promoteurs et pas seulement **par les contribuables Beauchampoises**.

En Conseil Municipal du 13 décembre, nous avons débattu du PADD avec l'opposition. Ce sujet qui dessine les grandes orientations de notre ville d'ici à 2030 n'a suscité **aucune proposition de l'opposition** qui s'est tournée vers le passé, se satisfaisant d'un PADD de 2012 et du PLU de 2015. Chacun peut constater aujourd'hui les dommages que le PLU décidé par l'ancienne majorité a créés.

Notre rôle d'élu est d'anticiper l'évolution de notre ville. Quand certains restent immobiles sur le passé, nous préférons réfléchir à l'avenir et le maîtriser. Avec mon équipe, je tiens à associer l'ensemble du personnel qui a œuvré à nos côtés durant cette année et vous souhaite une excellente année 2019 ainsi qu'à vos proches.

Françoise Nordmann

Maire de Beauchamp

Hôtel de ville
Place Camille Fouinat
95250 Beauchamp

0130404545

Horaires d'ouverture

—
Lundi

8 h 30-12h / 13 h 30-19h

Mardi, mercredi, jeudi

8 h 30-12h / 13 h 30-17 h 30

Vendredi

8 h 30-12h

Samedi

Sur rendez-vous

—
ville-beauchamp.fr



DOSSIER
URBANISME

UNE REFONTE TOTALE DU PLU



MAÎTRISER LE DÉVELOPPEMENT

L'année 2019 sera marquée par la refonte du Plan Local d'Urbanisme (PLU), il s'agit pour la ville de tourner définitivement la page de l'urbanisme désorganisé de ces dernières années.

QU'EST-CE QU'UN PLU ?

Institué par la Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (loi SRU) du 13 décembre 2000, le PLU, qui a remplacé le Plan d'Occupation des Sols, est un document de planification urbaine, organisant le développement de la commune. Il montre les zones de la commune à développer sur le plan urbain, économique, social, ainsi que les espaces à protéger. Il fixe également selon les parcelles l'affectation des espaces et les règles qui s'y appliquent.

Il doit également être compatible avec différents schémas prescripteurs à l'échelle intercommunale, départementale ou encore régionale. Il est opposable à l'ensemble des acteurs que sont les administrations, les promoteurs, les particuliers souhaitant construire ou modifier un bâtiment.

Le PLU comprend des pièces de natures différentes. Certaines ont une portée stratégique, le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), d'autres ont une portée règlementaire et c'est le cas des orientations d'aménagement programmées (OAP), du règlement écrit et graphique.

Le rapport de présentation est un diagnostic territorial, véritable photographie du territoire en ce qui concerne le cadre environnemental, économique et démographique. Il sera alimenté par l'étude urbaine.

Le PADD quant à lui, expose les orientations générales de la commune en matière d'aménagement, de développement économique et urbain (voir p.10).

Le zonage, le règlement, les orientations d'aménagement, et plus généralement l'ensemble des autres pièces du dossier, doivent être établis en cohérence avec le PADD.

UN PLU COCONSTRUIT

Le PLU sera élaboré en étroite concertation avec les Beauchampoises dans le cadre de ce que l'on appelle « l'urbanisme participatif », ce qui passera par des ateliers et des forums à l'instar de ce qu'a été la mise en œuvre de l'étude urbaine.

PLU POUR PORTER UN PROJET DE VILLE : « BEAUCHAMP 2030 »

Ce projet de ville doit renforcer l'attractivité économique et résidentielle de Beauchamp. Il sera élaboré sur la base d'actions concrètes fruit de la contribution des Beauchampoises en matière d'environnement ou d'aménagement urbain. « Beauchamp 2030 » doit prendre également en compte les exigences de croissance économique et urbaine imposées par la Région Île-de-France tout en préservant son patrimoine végétal et architectural.

La contrainte introduite par la Région concerne le fait que la commune doit accroître, entre 2013 et 2030 de 15% les indicateurs suivants :

- la densité humaine (nombre d'emplois et d'habitants par hectare),
- la densité des espaces (nombre de logements par hectare).

La ville doit donc démontrer que son PLU permet, par l'accueil d'environ 100 logements par an, d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés pour 2030. Toutefois, pour parvenir à un équilibre habitat-emploi sur le territoire, il faudra aussi favoriser l'emploi et donc assurer également un véritable développement économique.

Les grands axes de ce projet sont déclinés dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, socle du PLU.



Les ateliers participatifs ont posé les bases du PADD.

LE PADD, FRUIT DE LA CONCERTATION

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) inscrit les objectifs urbains du territoire à l'horizon 2030.

Elément central du plan local d'urbanisme (PLU), le PADD définit les grandes orientations de la commune en matière d'objectifs d'aménagement et d'urbanisme. Il concerne différents domaines : l'habitat, les transports, les déplacements, l'emploi, l'activité économique, les équipements et les espaces naturels.

Il développe les 3 grands axes du projet « Beauchamp 2030 » coconstruit avec les Beauchampois :

- _ Améliorer la qualité de vie, préserver les patrimoines naturels et bâtis, affirmer l'identité des paysages,
- _ Accompagner le développement urbain imposé par la Région Île-de-France en cohérence avec les capacités d'évolution des équipements et infrastructures,
- _ Affirmer et organiser la mixité des fonc-

tions urbaines ainsi que le développement et la requalification du cœur de ville et des zones d'activités.

La nature en ville sera confortée aussi bien dans les espaces publics que privés. La ville sera plus conviviale grâce à la création de promenades, d'espaces verts de proximité, etc.

La croissance urbaine imposée par la Région Île-de-France sera accompagnée de services et d'équipements adaptés et les mobilités du quotidien seront facilitées.

Le PADD traduit la volonté politique d'une ville qui entend concilier croissance urbaine et préservation du patrimoine pour offrir aux Beauchampois une meilleure qualité de vie.

Le PADD débattu en conseil municipal du 13 décembre est consultable sur le site internet de la ville.

CALENDRIER prévisionnel

16 février, 9h30
Atelier participatif
Centre de loisirs

—
1^{er} trimestre
Réunion publique

—
2^e trimestre
Réunion publique
Arrêt du PLU

—
3^e trimestre
Enquête publique

—
Décembre 2019
Approbation du
PLU

Ville de beauchamp

#3 f 

journal municipal d'informations – mars – avril 2019



OUVERTURE DU CABINET DE SANTÉ



COMMERCE
LE MARCHÉ FAIT
PEAU NEUVE



CADRE DE VIE
ENSEMBLE
POUR UNE VILLE PROPRE



JEUNESSE
UNE NOUVELLE DIRECTRICE
AU CLUB ADOS



Chères Beauchampoises, Chers Beauchampoïs,

Lors de la cérémonie du 18 janvier 2019, j'ai évoqué les actions les plus emblématiques de l'année écoulée et nous avons associé, cette année encore, certains acteurs de la ville, associations et commerçants. Chacun dans son domaine contribue au dynamisme de la ville et au maintien du lien social. Nous tenons particulièrement à les remercier pour la qualité de leur prestation lors de cette soirée.

Parmi les nombreux sujets abordés (retrouvez l'intégralité du discours sur ville-beauchamp.fr), certains sont déterminants pour l'évolution de notre ville et la mise en œuvre de nos projets, à savoir :

- **l'urbanisme**, avec l'adoption du nouveau **PLU** prévue en décembre 2019, améliorant la qualité et le cadre de vie et préservant les patrimoines naturels et bâtis,
- **le développement économique**, avec le nouvel aménageur du **site 3 M** et l'extension du site des **Cars Lacroix**, permettant ainsi d'accroître nos recettes (taxe foncière) et de créer des emplois,
- et les **finances**, avec l'objectif d'une capacité d'autofinancement de 1 Million d'euros par an (hors remboursement d'emprunt), nécessaire pour entretenir notre patrimoine et réaliser de nouveaux équipements, le maintien des taux des taxes locales (hors augmentation des valeurs locatives décidées par l'État) et la mise en œuvre de notre **Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)** sur 5 ans, dont vous retrouverez le détail (page 6) dans notre publication.

Comme précédemment évoqué, nous avons lancé un diagnostic santé avec l'Union Régionale des Professionnels de Santé et l'ARS. Cela nous a permis d'identifier les besoins et les moyens à mettre en œuvre. Le manque de médecin généraliste dans un avenir proche a été constaté et nous avons donc saisi l'opportunité de la réhabilitation d'un local situé en centre ville, à proximité de la gare et des commerces, pour créer un cabinet de santé. Le docteur Ramzan Beg a répondu favorablement à notre sollicitation et nous l'en remercions. Son installation est prévue le 27 mai 2019. Vous pouvez découvrir son portrait (page 11).

Vous l'avez compris, dans tous les domaines, tout en maîtrisant nos finances, nous nous attelons à améliorer la qualité des services rendus aux Beauchampoïs et partageons avec vous les projets. J'y associe, bien sûr, le personnel communal qui œuvre à nos côtés.

Vous pouvez compter sur ma détermination et celle de mon équipe, pour réaliser le meilleur pour notre ville tout en préservant cet esprit de bienveillance qui nous anime !

Françoise Nordmann

Maire de Beauchamp

Hôtel de ville
Place Camille Fouinat
95250 Beauchamp

01 30 40 45 45

Horaires d'ouverture

—

Lundi

8 h 30-12 h / 13 h 30-19 h

Mardi, mercredi, jeudi

8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h 30

Vendredi

8 h 30-12 h

- **Samedi**

Sur rendez-vous

—

ville-beauchamp.fr



Dans le cadre de l'élaboration du PLU, une nouvelle phase de concertation débute avec plusieurs rendez-vous.

PLU : POURSUITE DE LA CONCERTATION

Suite au débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, une nouvelle étape de concertation s'engage.

Voici vos prochains rendez-vous :

- **Samedi 23 mars**, de 9h30 à 12 heures : balade urbaine « inter-quartiers » – Départ : salle Anatole France.

- **Samedi 23 mars**, de 14 h à 16h30 : balade urbaine « centre-ville » – Départ : devant la Mairie. Ces balades seront l'occasion de constater sur le terrain les points abordés dans le PLU.

- **Samedi 6 avril**, de 9h30 à 12h : atelier participatif, au centre de loisirs, situé au 2 avenue de l'Égalité. Au programme : synthèse des échanges avec un mode d'expression original et démocratique, à savoir l'Avis citoyen.

- **Judi 18 avril**, à 20 heures, à la salle des fêtes : réunion publique « plénière de clôture de la démarche de concertation ».

Modalités d'inscription :

Pour les deux balades urbaines et l'atelier Avis citoyen, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire, soit :

- par tél. en mairie au standard : 01 30 40 45 45 ;
- par internet sur le site www.beauchamp2030.fr sur la page « Inscriptions balades » et « Atelier Avis citoyen » ;
- ou encore directement à l'accueil de la mairie.

ÉLECTIONS : INSCRIPTION JUSQU'AU 31/03

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les électeurs peuvent s'inscrire jusqu'à une date au plus proche du scrutin. Pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai 2019, les électeurs peuvent ainsi s'inscrire jusqu'au 31 mars 2019.

Pour ce faire, un formulaire en ligne ou en téléchargement est disponible sur le site internet de la commune. Les administrés peuvent aussi se présenter en mairie avec une pièce d'identité récente et un justificatif de domicile.

N'OUBLIEZ PAS DE JUSTIFIER DE VOTRE IDENTITÉ

En application de l'arrêté ministériel du 16 novembre 2018, il est impératif de justifier de votre identité pour voter. L'arrêté précise la liste exhaustive des titres acceptés et désormais restreinte (arrêté disponible en ligne sur le

site de la commune), à savoir qu'ils doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

MARS

Mardi Musique - Musique irlandaise

Mardi 19 Mars

À 19h30, auditorium du Centre Culturel
Répertoire large allant du classique au
jazz manouche en passant par la musique
celtique...

Entrée libre sur réservations : 01 34 18 33 58
ou reservations@ville-beauchamp.fr

Commémoration du Cessez le feu en Algérie

Mardi 19 mars

À 11h30, au Monument aux morts
Tél. 01 30 40 45 72

Bourse aux vêtements

Espace social, rue Salengro

Retrait des étiquettes : mercredi 13 mars
De 8h30 à 12h et de 15h à 19h30.

Salle Anatole France

Dépôt des vêtements : mercredi 20 mars
de 16h30 à 18h, jeudi 21 mars de 14h à 20h
Vente : vendredi 22 mars de 13h30 à 17h
pour les adhérents.

Vendredi 22 mars de 17h à 20h et samedi
23 mars de 9h à 18h, dimanche 24 mars de
10 à 13h pour tous. Retrait des vêtements
invendus le mardi 26 mars de 15h à 20h.

Renseignements : 01 39 60 77 38 à partir
de 18h - 06 15 74 83 33

Courriel : afamillesbeauchamp@gmail.com

Carnaval « édition 2019 »

Mercredi 20 mars

Par l'ALB avec le soutien de la municipalité
Thème du défilé : Ecologie et recyclage
13h30 : rdv au parc arboré pour la distribution
de ballons.

14h : lâcher de ballons bio-dégradables

14h10 : défilé dans la ville

14h45 : spectacle et goûter à la salle des fêtes

Vente de Billets : à l'ALB

12 rond-point de la Chasse.

Tél. 01 39 95 24 47

Courriel : alb_6aliceadsl.fr

Site : www.albeauchamp.fr



Théâtre

Auberge Paradisio

Vendredi 22 et samedi 23 mars à 20h30

Dimanche 24 à 15h, à la Salle des fêtes

À partir de 10 ans - Tarifs : 7 - 5 €

Tél. 07 52 06 48 13

Visite du musée Louis Pasteur

Samedi 23 mars

Par l'association Beauchamp Accueil

Limité à 30 personnes - Sur réservation

Tél. 06 13 04 50 49 (Mme PINON) ou

au 01 34 13 24 73 (Mme LATHUILLIERE)

Journée découverte aux mille saveurs

dans le Pays de Caux

Samedi 23 mars 2019

Par l'association Bel Automne

www.belautomne.e-monsite.com

Tél. 06 11 74 09 27

Balade urbaine

Samedi 23 mars

De 9h30 à 12 heures : « inter-quartiers »

Départ : salle Anatole France

De 14 h à 16h30 : « centre-ville »

Départ : devant la Mairie

Tél. 01 30 40 45 72

Zumba'champ 2^{ème} édition

Dimanche 24 mars

Par l'association VIBRE

De 15h à 17h, au Gymnase du collège

Courriel : vibre.beauchamp@gmail.com

Soirée « partage tes sciences »

Vendredi 29 mars

Par la FCPE de Beauchamp

De 15h30 à 21h, salle Anatole France

Entrée libre sur réservation

Inscriptions :

Facebook ou au 06 18 93 54 53 ou

fcpeprimaire.beauchamp@gmail.com

Atelier - Chenilles

Jeudi 11 avril

À 19 heures, salles Anatole France
Informations et méthodes pour la lutte
contre les chenilles processionnaires

Entrée libre

Tél. 01 30 40 45 45

Jam Session #2

Vendredi 12 avril

Scène musicale ouverte
Animée par My Charlestown
À 20h30, à l'accueil de loisirs

Entrée libre

Tél. 01 30 40 45 72

Les Contes de la rue Broca

Samedi 13 avril

De 11h à 12h, médiathèque Joseph Kessel
À partir de 5 ans - Les histoires de la rue
Broca où il se passe bien des choses étranges :
les sorcières hantent les placards à balais,
d'autres veulent manger les petites filles, les
chaussures sont amoureuses...

Réservations obligatoires au 01.39.60.73.97

Fête des quartiers

Samedi 13 avril

À partir de 10 heures dans chaque point
de rdv par quartier (cf. page 13).

À partir de 12h, rendez-vous au parc
de la mairie pour un moment festif.

Tél. 01 30 40 45 72

Troc-plantes

Dimanche 14 avril

Par l'association Beauchamp Loisirs et Culture
De 10h à 14h, à BLC

Entrée libre

Tél. 01 39 60 49 61

Fête du club

Samedi 13 avril à la salle des fêtes

Par l'association Bel Automne
www.belautomne.e-monsite.com

Tél. 06 11 74 09 27

Documentaire

« Il était une fois le Canada »

Lundi 15 avril, salle Anatole France

Par l'association Beauchamp Accueil
À 14h30, salles Anatole France

Entrée libre

Tél. 06 13 04 50 49 (Mme PINON) ou au
01 34 13 24 73 (Mme LATHUILLIERE)

Mardi Musique - Tango

Mardi 16 Avril

À 19h30, auditorium du Centre Culturel

Ce mardi musique vous propose de vous
emmener au cœur de Buenos Aires, avec
comme guides les plus grands compositeurs
de Tango : Carlos Gardel, Astor Piazzola ...

Entrée libre sur réservations : 01 34 18 33 58
ou reservations@ville-beauchamp.fr

Visite guidée de Lille

Jeudi 18 avril

Par l'association Beauchamp Accueil
Sur réservation

Tél. 06 13 04 50 49 (Mme PINON) ou au
01 34 13 24 73 (Mme LATHUILLIERE)

Jeudi 18 avril

Réunion publique Urbanisme

« Plénière de clôture
de la démarche
de concertation »

À 20h, à la salle des fêtes
Tél. 01 30 40 45 72

Stage de dessin/peinture adultes

Les animaux à l'Acrylique

Les 23, 24 et 25 avril à BLC
9h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00

Par l'association Beauchamp Loisirs et Culture
Réservation - Inscription avant le 19 avril
Tél. 01 39 60 49 61

Projection du film Marie Françoise

Lundi 29 avril

Par l'association Beauchamp Accueil
À 14h30, salles Anatole France
Tél. 06 13 04 50 49 (Mme PINON) ou au
01 34 13 24 73 (Mme LATHUILLIERE)



Ville de beauchamp

#4 f 

journal municipal d'informations – mai – juin 2019



BUDGET 2019 UNE SAINTE GESTION



ACTUALITÉS
UNE MOTION
CONTRE LE 4^E TERMINAL



CADRE DE VIE
3M PRÉPARE LE SITE
À SON DÉPART



JEUNESSE
UN PEDT
EN CONCERTATION



Chères Beauchampoises, Chers Beauchampoises,

En sa séance du 4 avril, le Conseil Municipal a voté **à la majorité le budget** communal, acte essentiel pour administrer notre ville.

La situation financière reste fragile avec notamment une dette par habitant de 3500 €, lourd héritage du passé. Par ailleurs, il nous faut provisionner la perte de la taxe foncière du site 3 M. Parmi les autres contraintes, nous ne pouvons pas non plus négliger le risque de la poursuite de la baisse des dotations de l'État.

Malgré ce contexte, nous **maintenons inchangés les taux de la part communale des impôts locaux** (taxe d'habitation et taxe foncière). Nous poursuivons notre politique volontariste avec la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement 2019/2023 représentant environ 18 M€ et notre effort de désendettement de 1M€ par an.

Grâce à **notre saine gestion**, notre capacité d'**autofinancement** est en progression de 10,90% et nous permettra de financer nos futurs investissements sur nos fonds propres. Plusieurs pages ci-après sont consacrées aux éléments budgétaires.

Durant ces derniers mois, le sujet de l'urbanisme a fait l'objet de plusieurs communications. Vous avez été associés à la démarche de révision du Plan Local d'Urbanisme par le biais d'ateliers participatifs, stand sur le marché, forum des associations, balades urbaines, avis citoyen et réunions publiques. Le Conseil Municipal du 5 juin arrêtera la démarche du PLU afin que la procédure s'enclenche avec les personnes associées (Etat, Région, ...) puis s'ouvrira l'enquête publique à la mi-septembre pour un vote du PLU au Conseil municipal en fin d'année 2019.

Depuis un an et demi, de nombreuses actions ont été réalisées dans tous les domaines. Nous vous en donnons un aperçu dans ces pages. Ce travail est le résultat d'une équipe municipale engagée et ambitieuse, avec à ses côtés un personnel mobilisé.

Avec mon équipe, nous sommes à vos côtés et agissons en répondant au mieux à vos préoccupations.

Françoise Nordmann

Maire de Beauchamp

Hôtel de ville
Place Camille Fouinat
95250 Beauchamp
01 30 40 45 45
Horaires d'ouverture

Lundi
8 h 30-12h / 13 h 30-19h
Mardi, mercredi, jeudi
8 h 30-12h / 13 h 30-17 h 30
Vendredi
8 h 30-12h
Samedi
Sur rendez-vous

ville-beauchamp.fr



ACTUALITÉS EN IMAGES

Tout au long de ces derniers mois, l'ambition de l'équipe municipale s'est traduite par la réalisation de nombreuses actions en direction de tous les Beauchampois. Toujours à votre écoute, ce retour sur 2018/2019 témoigne d'une volonté d'améliorer votre vie au quotidien.

Urbanisme / Développement durable



URBANISME / DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Les habitants, acteurs du projet urbain, se sont engagés dans des modes de concertation variés (ateliers, forum, avis citoyen, balades urbaines...) pour élaborer Beauchamp 2030.
- Les projets non maîtrisés des promoteurs ont été stoppés (construction de 1 200 logements interrompue).

AU QUOTIDIEN, LES ÉLUS ET LES SERVICES DE LA VILLE AGISSENT POUR :

- Assurer une veille concernant les mutations urbaines.
- Contrôler les chantiers.
- Relever les infractions au code de l'urbanisme avec le concours d'un agent assermenté.



DES RÉALISATIONS POUR PRÉSERVER LA NATURE EN VILLE

- Partenariat avec Tri-Action : dans les écoles sur le tri et le compostage, ateliers lasagnes et journée broyage pour les Beauchampois ou encore collecte des sapins de Noël.
- Mise en place d'un arrêté réglementant l'abattage des arbres.
- Lutte contre les chenilles processionnaires.



CADRE DE VIE

URBANISME



Les deux balades urbaines ont mobilisé respectivement une quarantaine de Beauchampois.

PLU : BALADES URBAINES

Le 23 mars dernier, dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, deux balades urbaines étaient organisées par la commune.

Animées par le CODRA, bureau d'études en charge de cette procédure, elles ont mobilisé respectivement une quarantaine de Beauchampois. Les échanges, débats et explications des notions propres au règlement urbain ont permis à chacun de partager sa vision, ses prio-

rités, ses questionnements, ses attentes, voire ses inquiétudes. Il en ressort majoritairement l'attachement des participants à leur ville, le souhait de voir les patrimoines végétal et bâti préservés et de veiller à inscrire la question de la qualité de vie et du cadre de vie au cœur des réflexions et des enjeux pour l'avenir.

Ces deux balades s'inscrivent dans la continuité des réflexions menées dans les ateliers urbains.

AVIS CITOYEN

Le 6 avril, en complément des balades urbaines, des Beauchampois étaient invités à émettre des avis concernant, plus précisément, la constructibilité et la nature en ville. Le règlement du PLU présenté en réunion publique le 18 avril a pu tenir compte de ces attentes, conjuguées avec les contraintes de densification imposées par l'Etat et la Région.

ARRÊT DU PLU

Le Conseil Municipal du 5 juin arrêtera la démarche du PLU afin que la procédure s'enclenche avec les personnes associées (État, Région,...). Puis s'ouvrira l'enquête d'utilité publique à la mi-septembre pour un vote du PLU en Conseil municipal en fin d'année 2019.

Travaux de voiries



- Réfection de la voirie avenue Hébert : chaussée, trottoirs, signalisation verticale, marquage au sol et pose de mobilier urbain.
- Rue Nungesser et Coli : programmation de travaux à l'identique à partir du mois de mai.
- Réfection de la chaussée et des trottoirs chemin de Saint-Prix (secteurs les plus abîmés). Mise en œuvre d'un nouveau marquage au sol et mise en place de mobilier urbain.

Second panneau électronique



Un second panneau électronique a été mis en service à l'angle de la Chaussée Jules César et de l'avenue de la Gare. Vous y retrouverez les manifestations municipales à venir mais également l'agenda associatif de la ville.

Plantation d'arbres



La commune a lancé au printemps une campagne de plantation d'arbres pour embellir la ville et compléter certains alignements existants (avenue de Verdun, place du marché, place Jean Jaurès, place Camille Fouinat, avenue Morère, parkings Mairie et école Chesnaie, PMI).

Ville de beauchamp

#5 f t i

journal municipal d'informations – juillet – août 2019



BEAUCHAMP À L'HEURE D'ÉTÉ



CADRE DE VIE
UN NOUVEAU
COMPLEXE SPORTIF



ENFANCE
OUVERTURE
DE LA MAM



ZOOM SUR
LE SERVICE
ESPACES VERTS



Chères Beauchampoises, Chers Beauchampois,

Une excellente nouvelle pour notre ville, le vendredi 7 juin, la société **3M** a signé une promesse de vente de son site avec la **Société VECTURA**, foncière privée spécialisée dans l'acquisition, le développement et la conservation d'actifs industriels en France.

Sur près de 48 hectares dont 18 hectares de surface constructible, le projet de VECTURA consiste à reconvertir complètement le site 3 M en aménageant un parc d'entreprises multi-locataires et multi-activités sur une surface de 90 000m² dans les perspectives d'un retour de **1200 emplois** sur le site (détail en page 4). Un beau défi à relever pour la société « VECTURA ». Nous lui souhaitons une pleine réussite.

Tout au long du processus de reconversion, nous avons été associés à la démarche : entretiens sur l'avancée des recherches d'un repreneur, différents diagnostics réalisés sur le site, calendrier des échéances et enfin entretiens avec les candidats. Je tiens particulièrement à souligner ici le **climat de confiance** dans lequel nous avons travaillé depuis 18 mois avec la société 3M. Elle a été à l'écoute des élus, de leurs demandes et des orientations souhaitées. Avec mon équipe, je remercie la société 3 M, d'une part d'avoir permis à Beauchamp d'apporter à sa population de nombreux équipements et d'autre part d'avoir eu à cœur d'impulser une nouvelle ère à ce site.

Pour notre ville, c'est un enjeu éminemment important à plusieurs titres : l'emploi, les recettes foncières (TF), la Contribution Financière des Entreprises (CFE) recettes pour la Communauté d'Agglomération Val Parisis (CAVP) et indirectement pour la commune. A l'heure où la ville est lourdement endettée, il est indispensable pour les élus de se soucier de son développement économique lui permettant d'apporter des recettes supplémentaires. Ainsi, nous faciliterons et accompagnerons cette nouvelle entreprise dans son aménagement et réitérerons cette démarche pour les futures entreprises.

Depuis notre élection le 12 novembre 2017, nous n'avons pas ménagé nos efforts sur les sujets qui font de notre ville une ville dynamique en renouvellement où il fait bon vivre. De notre action en ont découlé : un nouveau **PLU respectueux de l'identité de notre ville** pavillonnaire, une **gestion saine** de nos finances avec une capacité d'autofinancement nous permettant de réaliser le programme d'investissement, le développement économique avec l'**extension de notre zone UI Est**, la création d'équipements dans les domaines de la santé « **cabinet de santé** », de la petite enfance « **Maison d'Assistants Maternelles** » (voir page 10) et **places en crèche** par un partenariat avec une entreprise privée, la création de « séjours vacances » pour la jeunesse et enfin la « création d'une **programmation culturelle** ». Comme vous pouvez le constater, notre action s'est traduite par des actes concrets. Notre ambition est d'embellir notre ville avec les services nécessaires à votre vie quotidienne dans le souci que chacun puisse y vivre en harmonie. Avec mon équipe et le personnel communal, nous vous souhaitons un bel été avec repos et détente.

Françoise Nordmann

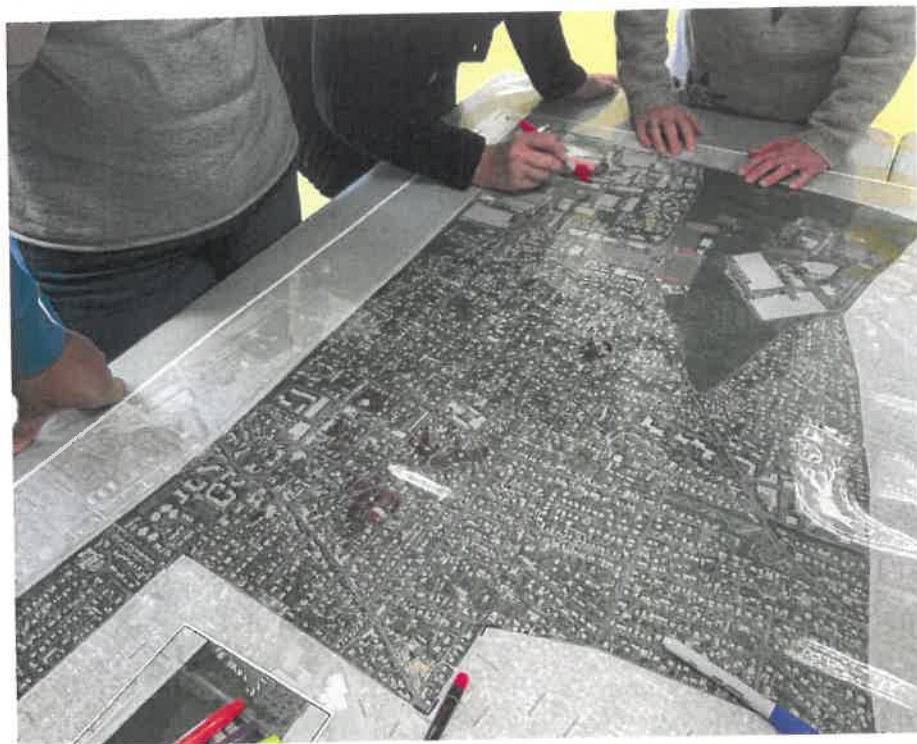
Maire de Beauchamp

Hôtel de ville
Place Camille Fouinat
95250 Beauchamp
01 30 40 45 45
Horaires d'ouverture

—
Lundi
8 h 30-12h / 13 h 30-19h
Mardi, mercredi, jeudi
8 h 30-12h / 13 h 30-17 h 30
Vendredi
8 h 30-12h
Samedi
Sur rendez-vous
—
ville-beauchamp.fr



CADRE DE VIE URBANISME



La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme se poursuit.

PLU : POINT D'ÉTAPE

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme se poursuit. Après l'arrêt du document lors du Conseil Municipal du 13 juin, celui-ci a été transmis aux entités publiques (État, Région, Département, Agglomération et communes riveraines) qui ont trois mois pour se prononcer.

L'enquête publique débutera entre mi-septembre et mi-octobre 2019. Tous les Beauchampoïses pourront alors se prononcer sur le contenu du PLU. Un commissaire enquêteur, désigné par le

Tribunal Administratif, encadrera cette procédure. Il rédigera un rapport de synthèse reprenant l'ensemble des avis. Au regard de ces éléments, l'équipe municipale pourra adapter le document arrêté au 13 juin 2019 avant de le présenter pour approbation au Conseil Municipal du 19 décembre.

Une fois procédé à la publicité réglementaire et au contrôle du service de l'État, le PLU s'appliquera à l'instruction de tous les dossiers d'urbanisme.

LE GESTE ÉCOCITOYEN

Tonte - Pendant l'été tondez moins court et laissez l'herbe au sol. Vous réduisez ainsi le besoin en arrosage de votre jardin et contribuez à préserver les micro-organismes et à renforcer les racines de votre gazon. Vous pouvez vous en servir pour faire du compost. Tri-Action propose des composteurs en bois et

plastique de plusieurs volumes à petits prix. **Eco benne** - En déposant vos meubles dans une benne ECO-MOBILIER de la déchèterie de Bessancourt, vous faites vivre l'économie sociale et solidaire. Les meubles sont recyclés, traités à coûts réduits et valorisés au maximum.

Travaux d'été



Outre l'entretien courant de remise en peinture dans les écoles pendant l'été, la municipalité va engager un certain nombre de travaux :

– **Changement des clôtures des écoles**
Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité des écoles (PPMS), les clôtures de quatre écoles vont être changées et remplacées par de nouvelles à hauteur réglementaire d'1m80. Seule la clôture de l'école Paul Bert sera conservée, celle-ci respectant la réglementation en vigueur. Des visiophones vont également être installés dans les écoles ou modifiés s'ils étaient existants.

– **Normes d'accessibilité**

Des modifications vont être réalisées afin de mettre aux normes d'accessibilité certaines salles ou accès dans les établissements scolaires.

– **Crèche**

Une entreprise va procéder à la reprise des deux toitures du multi-accueil. Une zone de confinement va être créée dans le cadre du PPMS.

Travaux chemin de Saint Prix



Courant juillet, les villes de Beauchamp et Taverny vont intervenir conjointement afin de reprendre la chaussée et certaines portions de trottoir. La durée des travaux est estimée à trois mois.